REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

Réf: Dossier N° : 54427

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MARIE & MANOU » en abrégé «SCI MARIE & MANOU »

Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 Plateaux, 8è Tranche, Lot 250, Ilot 18, 01 BP 6514 ABJ 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12 Sept 2018 reçus par Me Juliette BOHOUSSOU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 18 SEPT 2018, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MARIE & MANOU » en abrégé «SCI MARIE & MANOU ».

Objet: La promotion immobilière ; l'administration d'immeubles bâtis ;Le ravalement de façades ;
Et généralement, toutes les opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, dès lors que ces actes et opération ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 Plateaux, 8è Tranche, Lot 250, Ilot 18, 01 BP 6514 ABJ 01
RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24613 du 18/09/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.
Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22163 du 18/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
GUICHET UNIQUE
CEPICI